

Colloque sur le partenariat

Allocution sur l'AUPELF-UREF

Philippe DUCRAY*

Madame la Présidente,
Mesdames,
Messieurs,

Je souhaite tout d'abord excuser le Directeur général-Recteur de l'AUPELF-UREF, Monsieur Michel Guillou, qui regrette vivement de n'avoir pu être en mesure de venir vous présenter lui-même sa communication et qui m'a chargé de le représenter.

Je souhaite également remercier vivement les organisateurs d'avoir inscrit au programme de ce colloque une séance de travail consacrée au partenariat pour la coopération francophone et d'avoir invité aux côtés de TV5 notre organisation à exposer ses vues et son action sur le partenariat francophone dans l'enseignement supérieur et la recherche.

Avant de vous entretenir des partenariats qui s'y développent en son sein, je dirai un mot sur les objectifs que nous poursuivons.

La Francophonie est, au premier chef, une communauté de partenaires, c'est-à-dire de personnes, de peuples, d'États et de gouvernements qui souhaitent oeuvrer ensemble, dans une langue commune qui est le français et sur la base de valeurs partagées, en vue de construire une communauté vivante, dynamique, moderne, à l'épreuve des forces réductrices de la mondialisation.

Dans ce contexte, l'Entente francophone se conçoit comme un continent logique et les programmes de coopération qu'elle mène doivent s'apprécier dans une approche stratégique ayant pour finalité à la fois le développement de la francophonie et des pays qui la constituent. Le projet francophone est fondé d'abord sur la pluralité acceptée, sur l'invention nécessaire et continue des modes opératoires de la coexistence, sur la solidarité agissante de ses membres et sur le partage des connaissances, des ressources, des projets de développement.

Grâce aux valeurs de liberté, de modernité, d'innovation que nous promovons, grâce au partage et à la solidarité, ce sont des centaines de millions d'hommes et de femmes qui ont un accès favorisé, dans une langue et une culture partagées, au développement, au progrès et à la modernité.

Comme les autres partenariats constitués dans les domaines politique, juridique, économique, culturel, celui des médias, celui des villes, couverts par d'autres opérateurs, le mandat de partenariat que l'AUPELF-UREF a reçu des Sommets, qui est de consolider et d'animer l'enseignement supérieur et la recherche dans l'espace francophone. Il est au service de causes exigeantes : la solidarité, mais dans le respect de l'excellence et de valeurs communes, la préservation des identités, des cultures et

des langues dans un creuset commun, la Francophonie.

Par rapport aux philosophies et aux modes d'actions qui ont actuellement cours dans la communauté internationale - où, le plus souvent, il s'agit d'assurer la rentabilité à tout prix, l'uniformisation des sociétés, des modes de pensée et de vie ; en regard de ce processus qui ne peut qu'entraîner la désagrégation des sociétés et des solidarités, la Francophonie offre une autre voie.

Le réseau francophone de plus de 300 universités et institutions de recherche que constitue l'AUPELF-UREF a la chance d'être établi sur tous les continents, d'appartenir aux grands ensembles régionaux : Europe, Amérique du Nord, Afrique, Monde arabe, Asie du Sud-Est. Il est donc particulièrement favorable à l'échange, à la complémentarité, aux transmissions d'expérience, de savoir et de savoir-faire et à la mise en commun des ressources dans le cadre de réseaux spécialisés.

L'Agence francophone pour l'enseignement supérieur et la recherche, s'appuyant sur la dynamique créée par les Sommets francophones, propose un ensemble de stratégies et de programmes qui mobilisent la communauté scientifique francophone autour des grands enjeux que sont, notamment, l'enseignement du français et en français, la recherche, la mobilité, la production et la circulation de l'information ainsi que l'informatisation des langues.

Elle se donne, à travers une programmation adoptée par les Sommets et qui porte sur ces enjeux, les moyens de rassembler et de développer la francophonie universitaire et scientifique dans un esprit de solidarité et d'en faire une force de proposition dans la mondialisation.

Au coeur du dispositif de l'AUPELF-UREF, de sa méthodologie, les réseaux d'enseignants, de chercheurs, de responsables d'établissements et de producteurs d'information établissent une communauté de travail dont les échanges valorisent l'enseignement, la recherche et la réflexion scientifique.

Monsieur Jacques-Yvan Morin, qui coordonne le réseau de recherche sur les droits fondamentaux, en parlerait mieux que moi.

La constitution multilatérale de ces réseaux reflète le souci de l'équilibre géographique et de l'apport équilibré de chacune des régions francophones, celles du Sud comme celles du Nord; des comités multilatéraux sont constitués pour chaque réseau, afin d'assurer le suivi des activités et des programmes.

Le réseau est le lien par excellence où chacun peut

* Directeur adjoint du Cabinet de l'AUPELF-UREF.

accéder à l'apport des autres tout en affirmant sa propre identité ; il crée une approche partenaire de la science et du développement.

Il s'agit d'abord, dans ces réseaux, de maintenir le français au cœur de l'expression scientifique. La Francophonie, pour être vivante, doit disposer à la fois d'une recherche et d'une science de qualité et de l'expression en langue française des résultats de la recherche.

Pour y parvenir, nous nous efforçons de mobiliser aujourd'hui la communauté scientifique francophone sur l'importance d'une science en français pour maintenir, demain, la diversité culturelle et le multilinguisme.

Cela implique, bien entendu, que la communauté scientifique et, dans celle-ci, ceux qui en constituent l'excellence, deviennent des acteurs, des partenaires actifs de la francophonie scientifique. Sans convaincre tout le monde, nous avons fait de grands progrès dans cette voie.

L'interrelation, favorisée par les réseaux francophones, les chercheurs, les laboratoires, les enseignants des pays du Nord et du Sud, permet ainsi de consolider progressivement un pôle international francophone d'excellence en matière de recherche.

Dans le cadre d'une recherche partagée, le Fonds francophone de la recherche, que gère l'AUFELF-UREF, permet notamment de transférer au Sud le savoir-faire moderne de l'administration de la recherche, de mettre en oeuvre des laboratoires associés, de jeunes équipes et des actions concertées de recherche dans un cadre pluri-annuel. Il aide à la structuration scientifique des universités et, par la mise à disposition d'allocations de recherche, assure la rémunération sur place, au Sud, de jeunes chercheurs en thèse. Il permet, grâce à sa structuration multilatérale, de réaliser ce que les coopérations bilatérales (France, Belgique, Québec, ...) ne peuvent réaliser seules.

Face à la crise profonde que traverse la recherche scientifique, le Fonds francophone de la recherche s'avère à être un outil bien adapté permettant d'opérer la relance urgente de la recherche dans les pays du Sud d'autant que ce Fonds, à l'issue d'un premier appel d'offres, a montré l'existence, à la base, d'une communauté scientifique africaine innovante et de qualité.

La langue française est, bien sûr, le lien, le ciment de la Francophonie.

Il s'agit donc, d'autre part, de nous mobiliser pour assurer l'enseignement du français et en français du plus grand nombre et à tous les niveaux d'enseignement.

En Afrique, dans le Monde arabe, en Asie du Sud-Est, en Europe, en Amérique du Nord, nous mettons en place pour cela des classes bilingues, des classes à français renforcé, des classes pilotes.

Dans cet esprit, les réseaux de plusieurs centaines d'écoles bilingues, de dizaines de filières universitaires et d'instituts francophones soutenus par des consortiums d'universités francophones partenaires, gérés et financés par le multilatéral, contribuent à enraciner la francophonie dans les pays de l'Europe centrale et orientale, dans ceux de l'Asie du Sud-Est, au Liban notamment.

Ces classes, filières et établissements internationaux soutenus par la communauté universitaire francophone permettent de mettre en place, le plus souvent dans des régions simplement

partiellement francophones — comme en Europe centrale et orientale et au Viêt-Nam — des formations d'excellence à vocation régionale ou internationale.

Le réseau scientifique francophone comprend aujourd'hui plusieurs centaines d'universités, de grandes écoles et d'instituts de recherche. Il représente, dans le monde d'aujourd'hui, une force non négligeable.

Il permet de partager les possibilités offertes en matière de formation et partager la formation, c'est d'abord permettre la mobilité des étudiants et des chercheurs.

C'est pourquoi nous offrons des programmes de bourses qui permettent aux jeunes francophones de 49 pays de bénéficier des meilleures formations, des meilleurs laboratoires de l'espace francophone.

Un autre partenariat mis en place dans le cadre francophone est celui d'UNISAT ou l'université par satellite, préfiguration de la chaîne éducative francophone internationale. Elle fait intervenir, notamment, la complémentarité entre TV5 et l'Agence francophone pour l'enseignement supérieur et la recherche. S'appuyant sur des réseaux d'établissements d'enseignement supérieur francophones, UNISAT offre un appui aux établissements nationaux par la programmation sur TV5 et dans le cadre de l'émission « Université » de nuit, de formations diplômantes à distance adaptées aux besoins de formation (2e et 3e cycles) dans les pays du Sud.

Enfin, troisième volet du partenariat francophone en matière d'enseignement supérieur et de recherche, l'information.

Les réseaux d'information, sur tous les supports, du livre à l'Internet, créent une communauté francophone virtuelle d'échanges scientifiques et multiplient les occasions de partenariat.

La rapidité des évolutions technologiques implique que nous aidions le Sud à constituer des centres de relais d'information et de formation à l'information, comme le fait le réseau des Centres SYFED-REFER, que nous mettons en place dans tous les pays appartenant à la Francophonie, sachant que le défi des prochaines années se focalisera, en particulier, sur l'appropriation par le Sud de l'Internet francophone, de la Francoroute.

Nous multiplions les partenariats au Sud comme au Nord pour développer les contenus accessibles en français. Des coopératives de contenus, des groupes d'intérêts se constituent dans les différents secteurs d'activités, de l'économie à la culture en passant par l'enseignement et la recherche. Cet effort, dans le domaine universitaire, est centré bien sûr sur la documentation, les bibliothèques, les revues électroniques, le texte intégral y compris celui des thèses, l'iconographie et l'enseignement en direct.

Nous savons que le français restera minoritaire compte tenu du potentiel anglo-saxon dominant sur INTERNET. Pour que les francophones aient une entrée conviviale et rapide sur la Francoroute, nous sommes engagés avec le CRIM pour la doter d'un outil de repérage, d'indexation et de présentation des ressources disponibles en français, que nous appelons MULTIF-CONTACT (Multilatéral Francophone Contact). Cette indexation devra se faire de façon dynamique, automatique, étant donné qu'il naît des centaines de sites chaque jour. Il faut aussi que les francophones qui le souhaitent disposent sur INTERNET d'une adresse qui les identifie comme francophones.

Dans un monde où s'imposent les règles de l'uniformisation et de la mondialisation dans tous les domaines, la Francophonie est ainsi devenue une communauté de partenaires, ouverte à l'échange, au partage, aux complémentarités, aux solidarités, mais tout aussi bien à l'innovation. Elle a développé un modèle de partenariat avec le souci de renforcer le multilinguisme et le multiculturalisme.

Elle doit être perçue comme un ensemble qui bâtit l'avenir, ouvre des perspectives nouvelles, contribue à être un moteur du monde d'aujourd'hui.

L'Entente francophone, ainsi, fait signe au monde. Elle est une source vitale d'intervention pour construire notre avenir.

Elle est naturellement et au premier chef l'affaire de la jeunesse. Elle réussira et se développera, si la jeunesse s'engage pleinement, en connaissance de cause, dans l'aventure francophone. Elle réussira, si le rêve francophone parvient à s'inscrire dans les consciences, dans l'imaginaire et, tout simplement, dans la vie quotidienne de tous les francophones et, singulièrement, de tous les jeunes francophones.

C'est dire aussi que nous devons apporter un soin particulier à consolider l'environnement francophone de notre éducation, de nos médias, de notre affichage, des communications pratiques et quotidiennes qui, de plus en plus, échappent à notre langue; à développer avec force un espace économique francophone, un espace juridique commun, l'espace audiovisuel commun dont nous a parlé tout à l'heure Monsieur Coulombe.

Les partenariats que nous développons sont pour tous les francophones mais, d'abord et sûrement, pour la jeunesse africaine, la jeunesse plus lointaine comme celle des pays de la péninsule indochinoise, à laquelle nous apprenons les chemins de la Francophonie - chemins de l'école, du travail, de l'entreprise, de la vie culturelle, de la communication électronique... qui doivent se croiser et dessiner le réseau serré de la Francophonie.

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs,
je vous remercie.